



Rapport d'étape

Compte rendu sur les activités autochtones

Été 2002

La Journée nationale des Autochtones un jour de célébrations!

La première journée de l'été a une signification bien spéciale au Canada. Tant les Autochtones que les non-Autochtones célèbrent, le 21 juin, la Journée nationale des Autochtones par diverses activités et événements qui mettent en évidence la culture autochtone.

Une liste grandissante d'activités de la Journée nationale des Autochtones, qui en est maintenant à sa septième année, offre de nombreuses façons aux Canadiens et Canadiennes de connaître et de célébrer les nombreuses et importantes contributions historiques et contemporaines apportées par les Autochtones au Canada.

Pour les chefs d'entreprise, la sensibilisation est essentielle à la formation de partenariats.

La meilleure façon de favoriser les relations d'affaires entre les entreprises non autochtones et les entreprises autochtones est de mieux faire connaître les entreprises autochtones par l'information et le marketing. C'est une des conclusions qui se dégagent d'un récent sondage mené par la firme Ipsos-Reid auprès des intervenants et des décideurs non autochtones du monde des affaires.

Les répondants ont mentionné que la conclusion de traités et le règlement des revendications territoriales se situaient parmi les principaux défis dans l'édification de relations d'affaires à long terme. L'étude, réalisée auprès de 22 dirigeants d'entreprise, a été effectuée à la demande d'Affaires indiennes et du Nord Canada.

Pour en savoir davantage

On trouve un répertoire des entreprises autochtones à l'adresse http://strategis.gc.ca/scdt/abc_map/nav.html. Pour obtenir un résumé des résultats du sondage, adressez-vous au rédacteur à l'adresse progressreport@inac.gc.ca

Le 21 juin marque le moment pour tous les Canadiens et Canadiennes de reconnaître la diversité des cultures et les réalisations exceptionnelles des Premières nations, des Métis et des Inuit dans diverses disciplines allant de l'agriculture jusqu'aux arts.

Soyez de la fête

Visitez le www.ainc-inac.gc.ca pour savoir comment recevoir gratuitement du matériel pour vous aider à célébrer le 21 juin et consultez la liste nationale en direct à l'adresse www.ainc-inac.gc.ca/nad/index_f.html pour connaître les événements et les activités prévus dans votre collectivité.

Ouvrir la voie vers l'autosuffisance des Premières nations

Dans une allocution prononcée lors d'une récente conférence à Ottawa, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Robert D. Nault, a confirmé la position du gouvernement à l'effet que la *Loi sur les Indiens* représente un obstacle pour les Autochtones au Canada.

La mesure relative à la gouvernance des Premières nations, de concert avec trois autres mesures gouvernementales, est proposée comme moyen de combler les lacunes dans la *Loi sur les Indiens*. Les autres mesures comprennent les institutions financières des Premières nations, un organisme indépendant de règlement des revendications et la *Loi sur la gestion des terres des Premières nations*. Ensemble, ces mesures procureront les instruments de gouvernance permettant d'ouvrir la voie vers une autosuffisance et une autonomie accrues.

La mesure relative à la gouvernance des Premières nations constitue une transition vers une ère où les collectivités pourront fonctionner selon un régime de gouvernement créé par les Premières nations et pour les Premières nations, a déclaré le ministre Nault.

Une transcription de l'allocution se trouve à l'adresse www.ainc-inac.gc.ca/nr/spch/2002/bia_f.html

Le Centre de formation renforcera le rôle des professionnels autochtones dans la planification de la santé

Le gouvernement du Canada verse des fonds de l'ordre de trois millions de dollars pour la création d'un centre de formation à Ottawa conçu pour accroître le nombre d'Autochtones effectuant des recherches dans le domaine de la santé.

Le Centre de formation autochtone d'Ottawa, unique en ce qui concerne son intérêt national, favorisera le recours à des pratiques modernes et novatrices pour lutter contre les maladies infectieuses dans la planification et la gouvernance des services de santé dans les collectivités autochtones.

Il fait partie d'un groupe de quatre centres au pays, financés par les Instituts de recherche en santé du Canada, qui partagent le même objectif, soit de faire participer les Autochtones à la recherche de solutions à long terme aux problèmes de santé dans les collectivités autochtones.

Pour plus de détails concernant le projet, visitez le site Web à l'adresse www.cihr-irsc.ca/news/press_releases/2002/pr-0206_f.shtml

Commentaires

Les rédacteurs du bulletin Rapport d'étape vous invitent à leur faire part de vos commentaires et suggestions. Vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante :

Rapport d'étape
Direction générale
des communications
Affaires indiennes et
du Nord Canada
19^e étage, bureau 1900
10, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0H4

Courriel :
[rapporDETape@inac.gc.ca](mailto:rapporidetape@inac.gc.ca)
Télécopieur : (819) 953-2305
QS-6173-010-BB-A1

www.ainc-inac.gc.ca



Canada